

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An DEUX MILLE VINGT SIX, le QUINZE OCTOBRE à 18 Heures,

Le Conseil municipal de la Ville de **LAMBERSART**, légalement convoqué le 9 Octobre 2026, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Nicolas BOUCHE, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 35

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. BOUCHE Nicolas, Maire ; M. BERTIN Pierre, Mme GERBER Héloïse, M. PIERROT Antoine, Mme LEROY-LAIDEBEUR Barbara, M. LEMTIRI Kacem, Mme DEWAS Sabine, M. BURLION Nicolas, Mme LUCOT Pascale, MM. LAOUTID Fouad, **MAGDELAINE** Emmanuel, Mme COUSIN Chantal, M. HUBERT Thomas, Adjoints ; M. BLANQUART David, Mme CACHEUX Martine, M. MOUKRIM Yassir, Mmes DOUTRIAUX Céline, RAMON Anne, MM. VASSEUR Quentin, LEKIEFFRE Guillaume, LEMBREZ Bertin, DE RYCKE Xavier, Mme VANLEMMENS Laurence ; M. FRAPPART Laurent, Mme FARBOS Nathalie, MM. KINGET François, LEOSZEWSKI Patrick, Mme DOLIGNON Valérie, M. JIMENEZ Franck ; MM. SCHMITT François, BOISSE Julien ; M. GUNS Gontran, Conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉES *au sens de l'Article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales* :

Mme XAVIER Julie, Adjointe au Maire [pouvoir à Mme DOUTRIAUX Céline] ;

Mme NISOLLE Christine, Conseillère municipale déléguée [pouvoir à Mme CACHEUX Martine] ;

Mme PILLA Claire, Conseillère municipale déléguée [pouvoir à Mme COUSIN Chantal].

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. VASSEUR Quentin.

O B J E T

N°20

FINANCES LOCALES - DÉCISIONS BUDGÉTAIRES

**PROLONGATION DU PLACEMENT DE FONDS SUR UN COMPTE À COURT TERME - VENTE
DU 220 AVENUE DE L'HIPPODROME « VILLA DES ROSES » ET CESSIION DE VÉHICULES
.../...**

RAPPORT DU MAIRE

Par délibération n°20241017-20 du Conseil municipal du 17 octobre 2024, il a été décidé de procéder au placement des fonds provenant de l'aliénation d'éléments du patrimoine pour un montant de 897 700 €, arrondi au millier à 897 000 € pour une durée de 3 mois à compter du 1^{er} novembre 2024.

Suite à la cession régulière de véhicule, le montant du placement augmente, atteignant à ce jour la somme de 919 499 €, arrondi au millier à 919 000 €.

Ce placement a été prolongé plusieurs fois, par délibération n°20241219-23 du Conseil municipal du 19 décembre 2024 pour une durée de 3 mois, par délibération n°20250327-20 du 27 mars 2025 pour une durée de 3 mois, par délibération n°20250626-17 du 26 juin 2025 pour une durée de 6 mois, par délibération n°20251218-14 du 18 décembre 2025 pour une durée de 3 mois et par délibération n°20260409-33 du 9 avril 2026 pour une durée de 6 mois.

Afin de continuer à bénéficier de celui-ci, il est proposé aux membres du Conseil municipal de prolonger la durée du placement pendant 6 mois supplémentaires à compter du 1^{er} novembre 2026.

Cependant, en cas de besoin, ces fonds peuvent être mobilisables à tout moment avant l'échéance sans pénalités. En cas de retrait anticipé le calcul des intérêts est réalisé sur la période réelle d'immobilisation du capital placé, par application du taux correspondant au barème en vigueur le jour de l'ouverture du compte à terme.

Sur ces bases, il est proposé aux membres du Conseil municipal :

- de procéder au placement des fonds provenant de l'aliénation d'élément du patrimoine pour un montant de 919 499 €, arrondi au millier à 919 000€. Ces fonds sont issus de la vente de la Villa des Roses au 220 avenue de l'Hippodrome à Lambersart, autorisée par délibération n°20240627-08 en date du 27 juin 2024 ainsi que la cession de véhicules notamment par décision n° 20220101 du 8 juillet 2022, pour les véhicules immatriculés : Renault Kangoo 87 CJQ 59, Renault Kangoo 91 CJQ 59, Renault Kangoo AC-956-ZM, Renault Kangoo 179 AVS 59, Renault Kangoo AC-942-ZM, Renault Kangoo 282 DCZ 59, Renault Kangoo 816 DGT 59, par décision n°20240097 du 29 avril 2024 pour le véhicule Renault Kangoo AB-565-TW, par délibération n°20250327-27 en date du 27 mars 2025 pour le camion benne Renault Modèle Midlum 150 immatriculé BK-023-VQ, par décision n° 20250086 du 3 juin 2025, pour le véhicule Citroën Jumpy 508-DCJ-59, par décision n°20250289 du 19 novembre 2025 pour le véhicule Renault Kangoo 374-CJF-59 et pour le Renault Master benne CQ-216-AV par certificat administratif n° 196 du 9 décembre 2025.

- de souscrire à ce titre un placement de trésorerie sur un compte à terme ouvert auprès de l'État (Trésor Public), avec un capital garanti, les intérêts étant fixés à la souscription au taux nominal consenti aux collectivités locales à ce jour 2,65% (à titre indicatif, il s'élève actuellement à 2,65% sous réserve de la date effective de signature du contrat) ;

- de fixer la durée du placement à six mois, à compter du 1^{er} novembre 2026.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Transmis en Préfecture le 27 OCT. 2026

Affiché le 27 OCT. 2026

Pour extrait conforme,



Nicolas BOUCHE
Maire
Conseiller Métropolitain



Quentin VASSEUR
Secrétaire de Séance

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Lambersart
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DM261015_20
Objet :	Prolongation du placement de fonds sur un compte à court terme ? vente du 220 avenue de l'Hippodrome « Villa des Roses » et cession de véhicules
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-10-15 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	059-215903287-20261015-DM261015_20-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215903287-20261015-DM261015_20-DE-1-1_0.xml	text/xml	968 o
Document principal (Délibération) Nom original : 261015.20 CAT villa des roses.pdf Nom métier : 99_DE-059-215903287-20261015-DM261015_20-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	310.2 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	27 octobre 2026 à 08h52min21s	Dépôt initial
En attente de transmission	27 octobre 2026 à 08h53min06s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	27 octobre 2026 à 08h53min10s	Transmis au MI
Acquittement reçu	27 octobre 2026 à 08h53min23s	Reçu par le MI le 2026-10-27